

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Département de l'Aude  
**MAIRIE DE VINASSAN**

**ARRÊTÉ**

**N° G 25.128**

**Autorisation temporaire  
D'occupation du sol de la  
Voirie publique**

Le Maire de la Commune de Vinassan,

Vu le Code de la route

Vu la loi n° 82.213 du 02/03/82 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales,  
Vu l'article 411-24 du Code de la Route,

Vu la demande faite le 04/12/25 par l'entreprise solutions30, pour la création d'une tranchée de 11ML sur le réseau télécom existant, pour raccorder le 24bis avenue Etienne Montestruc,

Considérant l'accord du service route du département, n°25\_DT\_TELECOM 186,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures destinées à assurer la sécurité des intervenants et du public.

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le pétitionnaire est autorisé à occuper la voirie publique avenue Etienne Montestruc, du 22 décembre 2025 au 02 janvier 2026.

À charge par lui de se conformer aux prescriptions ci-après.

**Article 2** : Des panneaux de signalisation devront être apposés en amont et aval du chantier, la circulation se fera en demi-chaussée à l'aide d'un alternat feux tricolores.

Des panneaux de rétrécissement de chaussée et des plots devront sécuriser le chantier. Le stationnement sera interdit à hauteur du chantier, et les piétons seront renvoyés sur le trottoir d'en face.

L'enrobé devra être refait à chaud et le trottoir à l'identique « rouge ».

**Article 3** : Les dépôts divers indispensables au déménagement devront être disposés de manière à ne jamais entraver le libre écoulement des eaux.

**Article 4** : Le service de Police Municipale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Notification sera faite à l'intéressé et ampliation adressée à :

- Service Technique de la Commune pour information,
- Police Municipale pour affichage.

A Vinassan, le 05 décembre 2025

Didier ALDEBERT

Conseiller Départemental de l'Aude  
Maire de Vinassan